AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-6-66 520

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

Supplément n° 2 au Bulletin n° 69 - JUIN 1966 — 21 JUIN 1966

VIGNE

MILDIOU : Dans toutes les vignes ayant subi les fortes précipitations des 18 et 20 Juin, renouveler le traitement dès que l'état du terrain le permettra et si possible dès réception de l'avis.

Terminer le rognage.

OIDIUM : Ajouter un soufre mouillable ou un produit type Dinocap.

ARBRES FRUITIERS

Renouveler les traitements conseillés dans le Bulletin n° 69 - supplément 1 - du 13 Juin.

POU DE SAN JOSE : A l'apparition des larves, appliquer une bouillie insecticide à base d'oléoparathion à 1 %, ou d'huile blanche à 1 % plus D.D.T. 50 %, à raison de 0 Kg 200 par hectolitre d'eau. Nous rappelons que ce traitement est obligatoire dans toutes les zones reconnues contaminées.

POMMES DE TERRE

MILDIOU : Traitement conseillé sur toutes cultures de variétés tardives et semi-tardives, en toutes régions.

DORYPHORE : Ajouter un insecticide à la bouillie ci-dessus.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P 147